Enseignement de spécialité
Arts-Musique

Un enseignement de spécialité Musique sera proposé à la rentrée 2019 au Lycée Guez de Balzac en classe de Première et en 2020 en Première et Terminale.

L'enseignement de spécialité Musique, dans la continuité des enseignements musicaux qui ont lieu au lycée depuis une trentaine d'années (option facultative et option de spécialité) apportera aux élèves une formation équilibrant le développement de compétences d'expression musicale individuelle et collective (instrumentales et/ou vocales) et une culture musicale et artistique solide embrassant tous les styles et toutes les époques. Il s'appuiera avant tout sur le plaisir de la musique partagée, qu'il s'agisse de la pratiquer collectivement ou bien de la découvrir individuellement par l'écoute et l'analyse.

Cet enseignement sera conçu pour accueillir **tous les élèves qui le souhaitent, quels qu'aient été leurs parcours antérieurs** (enseignement optionnel de Musique en classe de Seconde ou non, Arts du son ou non).

En Première (4h/sem.), le choix de la spécialité musique repose avant tout sur un choix de diversification et d'enrichissement du parcours de l'élève, quelles que soient les deux autres spécialités choisies. La pratique instrumentale ou vocale, par le biais de projets collectifs ou individuels ouverts à tous les styles, tiendront une place centrale dans cet enseignement. En outre, les élèves apprendront, tout au long de l'année, à développer une écoute comparée, analytique et critique des œuvres écoutées pour se construire une culture musicale et artistique riche, diversifiée et organisée, en lien avec des connaissances littéraires, philosophiques et historiques.
En tant que spécialité, même arrêtée en fin de Première, la Musique participera à une part importante dans la note finale du baccalauréat.

En Terminale (6h/sem.), le choix de la poursuite de la spécialité Musique dépendra en grande partie du choix d'orientation de l'élève. En étroite relation, les deux spécialités choisies en Terminale permettront à l'élève de consolider et d'approfondir ses connaissances et ses pratiques dans ces deux domaines, et plus largement, permettront de poser des bases solides pour la suite de sa scolarité.
De plus, le grand oral aura pour sujet une des deux spécialités choisies.

Ci-dessous, quelques idées de binômes de spécialités en Terminale, incluant la Musique, avec des exemples d'orientations professionnelles :

- **Musique/Physique-chimie** : Ingénieur du son, design sonore, informatique musicale, MAO.
- **Musique/SES** : Management et marketing de la musique, directeur de festival, agent, attaché de presse, production et programmation musicale, monde du spectacle.
- **Musique/Histoire géographie** : Journalisme, monde culturel, édition, musicologie.
- **Musique/Humanité, Littérature Philosophie** : Tous les cursus littéraires et artistiques. Journalisme, monde culturel, édition, musicologie, etc.

Que ce soit en Première ou en Terminale, les élèves de la spécialité Musique participeront (comme instrumentistes, chanteurs) aux grands projets musicaux qui ont lieu au lycée depuis très longtemps et qui regroupent l'ensemble des niveaux et des élèves musiciens : opéra et chœur sur des scènes nationales, chœur et Orchestre des Champs Elysées, divers et multiples concerts sur Angoulême et sa région en jazz et musiques actuelles. (Nef, festivals de jazz…).